

SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

**(Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier,
Ecublens, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix)**

Mardi 23 septembre 2025 à 18h40

En la salle des Combles de l'Auberge du Motty à Ecublens

Présent·e·s :

Mme Arun Bolkensteyn – Conseillère communale – Bussigny
M. Daniel Berdoz – Conseiller communal – Bussigny
M. David Raccaud – Conseiller communal – Bussigny
M. Sofiene Ben Hamed – Conseiller communal – Chavannes-p-Renens
Mme Berta Arm – Conseillère communale – Crissier
Mme Amanda Bovey – Conseillère communale – Crissier
M. Pascal Maeder – Conseiller communal – Crissier
Mme Amelia Amiguët-Vercher – Conseillère communale – Ecublens
Mme Belyse Nahimana – Conseillère communale – Ecublens
Mme Daniela Miéville – Conseillère communale – Ecublens
M. Rachid Taaroufi – Conseiller communal – Renens
M. Nicolas Guillot – Conseiller Communal – St-Sulpice (Président)
Mme Vreni Boss – Conseillère générale – Villars-Ste-Croix
Mme Jacqueline Pernet – Conseillère générale – Villars-Ste-Croix

Excusé·e·s :

Mme Gerardina Rigamonti – Conseillère communale – Chavannes-p-Renens
M. Basile Zufferey – Conseiller communal – Renens
Mme Rosana Joliat – Conseillère communale – Renens
Mme Carole Castillo – Conseillère communale – Renens
Mme Linda Richards – Conseillère communale – St-Sulpice

Absent·e·s :

Comité de direction

Présent·e·s :

Mme Pascale Manzini, Présidente – Conseillère municipale – Ecublens
Mme Patricia Spack Isenrich – Conseillère municipale – Bussigny
M. Eduardo Camacho-Hübner – Conseiller municipal – Chavannes-p-Renens
M. Olivier Matthey – Conseiller municipal – St-Sulpice
Mme Caroline Albiker-Pochon – Conseillère municipale – Crissier
Mme Karine Clerc – Conseillère municipale – Renens

Excusé·e·s :

Mme Nicole Cattano – Conseillère municipale – Villars-Ste-Croix

Invité·e·s :

M. Christophe Milardi, Directeur ARASOL
M. Valérian Vagnières, Directeur adjoint – Secteurs transverses
M. Maxime Jaquier, Responsable Financier ARASOL
M. Cédric Bays, Boursier communal à la commune d'Ecublens

Secrétaire :

Mme Marie Barroso

Présentation du projet d'Etablissement pour l'Action Sociale par la DGCS

Orateurs : M. Fabrice Ghelfi, Directeur général DGCS
M. Matthieu Capcarrère, Conseiller stratégique à la DGCS

Invité-e-s : Mme Abilorme Beuve Roosevelt, Conseillère communale - Bussigny
Mme Elena Froehlich, Conseillère communale – St. Sulpice
M. Christian Lehmann, Conseiller communal – St-Sulpice
Mme Ingold-Berger Helene, Conseillère communale – Chavannes-près-Renens
Mme Michelle Beaud, Conseillère communale - Crissier
M. Patrick Voegelin, Conseiller communal - Crissier
M. Marc Flury, Conseiller Communal - Crissier
M. Roberto Francioli, Conseiller Communal – Crissier
Mme Bastienne Jocherel, Conseillère communale - Renens
Mme Salvatori Ben Mabrouk Nathalie, conseillère générale – Villars-ste-Croix

ORDRE DU JOUR

18h30 – Première partie

Présentation du projet de nouvelle **gouvernance des Établissements Régionaux pour l'Action Sociale (ERAS)**, par Monsieur Ghelfi, Directeur général de la DGCS, et Monsieur Capcarrère, Conseiller stratégique, en présence des membres du Conseil et des élu-e-s régionaux-ales qui ont souhaité y prendre part et listés dans les invité-e-s. Présentation annexée au présent procès-verbal.

19h30 – Apéritif

20h20 - Ouverture de la séance du Conseil intercommunal

1. Communication du Président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentation de nouveaux membres du Conseil intercommunal
4. Election des suppléant-e-s à la Commission de gestion
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2025 (annexé)
6. Communications de la Présidente du CODIR
7. Communications du Directeur de l'ARASOL
8. Présentation et adoption du budget 2026 de l'ARASOL, sur la base des conclusions du rapport de la commission de gestion (annexés)
9. Dates de séance de la Commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption des comptes et du rapport d'activité 2026
10. Dates de séance de la commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption du budget 2027
11. Divers

1. Communication du Président

Monsieur le Président ouvre la séance ordinaire, souhaite la bienvenue à l'assemblée et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Il remercie la Commune d'Écublens pour la mise à disposition de la salle des Combles, ainsi que les membres et invité·e·s pour leur présence.

Il adresse également ses remerciements à Monsieur Ghelfi, Directeur général de la DGCS, et Monsieur Capcarrère, Conseiller stratégique, pour leur intervention relative au projet des futurs Établissements régionaux d'action sociale (ERAS). Il salue par ailleurs la présence de douze élu·e·s communales·aux représentant les communes de Bussigny, Saint-Sulpice, Chavannes-près-Renens, Crissier, Villars-Sainte-Croix et Écublens.

Il informe l'assemblée des démissions de Madame Selma Varki, Conseillère communale à Chavannes-près-Renens, et de Monsieur Xavier Guerry, Conseiller général à Villars-Sainte-Croix. Leurs postes seront repourvus au point 3 du présent procès-verbal.

Pour conclure, il annonce son souhait de ne pas reconduire son mandat politique à l'issue de la législature, qui prendra fin en juin 2026. Le poste de Président·e devra ainsi être repourvu.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Président propose de modifier le point 4, intitulé Élection des suppléant·e·s à la Commission de gestion, afin d'y inclure également l'élection des membres titulaires. La modification est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Il procède ensuite à la validation de l'ordre du jour ainsi modifié. Aucune remarque n'étant formulée par l'assemblée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Assermentation de nouveaux membres du Conseil intercommunal

Le Président invite l'assemblée à se lever en vue de l'assermentation de Madame Vreni Boss, remplaçante de Monsieur Xavier Guerry pour la Commune de Villars-Sainte-Croix ainsi que Monsieur Sofiene Ben Hamed, remplaçant de Madame Selma Varki pour la Commune de Chavannes-près-Renens.

Après la lecture du serment, Monsieur le Président prie à chaque candidat·e de lever la main droite et de dire « Je le promets », puis les félicite pour leur engagement.

4. Election des membres et suppléant·e·s à la Commission de gestion

Madame Varki, membre de la Commission de gestion avant sa démission, a laissé son poste vacant. Monsieur Ben Hamed se propose de le repourvoir afin de représenter la Commune de Chavannes-près-Renens.

Monsieur Guerry, suppléant à la Commission de gestion avant son départ, laisse également une place libre. Madame Boss se propose pour reprendre cette suppléance pour la Commune de Villars-Sainte-Croix.

Tous deux sont nommés par acclamation, portant ainsi la composition de la Commission de gestion à ce jour comme suit :

Membres de la COGEST :

• Commune de Bussigny :	Arun BOLKENSTEYN
• Commune de Chavannes-près-Renens :	Sofiène BEN HAMED
• Commune d'Ecublens :	Daniela MIÉVILLE (Présidente)
• Commune de Crissier :	Pascale MAEDER
• Commune de Renens :	Rachid TAAROUFI
• Commune de St-Sulpice :	Nicolas GUILLOT
• Commune de Villars-Sainte-Croix :	Jacqueline PERNET

Suppléant-e-s à la COGEST :

• Suppléant pour la Commune de Bussigny :	Daniel BERDOZ
• Suppléante pour la Commune de Chavannes-près-Renens :	Gerardina RIGAMONTI
• Suppléante pour la Commune d'Ecublens :	Belyse NAHIMANA
• Suppléante pour la Commune de Crissier :	Amanda BOVEY
• Suppléante pour la Commune de Renens :	Rosana JOLIAT
• Suppléante pour la Commune de St-Sulpice :	Linda RICHARDS
• Suppléante pour la Commune de Villars-Sainte-Croix :	Vreni Boss

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2025 (annexé)

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité moins une abstention et sans commentaires.

6. Communications de la Présidente du CODIR

Madame Manzini rebondit sur la présentation effectuée par la DGCS en première partie de séance. Elle indique que cette même présentation a également été donnée au personnel de l'ARASOL dans l'après-midi.

Elle souligne que toutes les régions ne sont pas impactées de la même manière, en raison de leurs spécificités respectives. Elle rappelle que les mandats régionaux constituent une spécificité de l'ARASOL et qu'ils resteront possibles, afin de préserver certaines prestations de proximité, tout en demeurant soumis à la validation des conseils communaux dans le cas de la nouvelle gouvernance.

Enfin, elle insiste sur l'importance du rapprochement avec le secteur de la santé, qu'elle considère comme une réflexion d'avenir essentielle face aux évolutions sociétales actuelles.

7. Communications du Directeur de l'ARASOL

Monsieur Christophe Milardi communique les points suivants :

- Le nombre de bénéficiaires du RI est en forte augmentation. Un record a d'ailleurs été atteint au mois de juillet : l'année avait débuté avec 1'236 bénéficiaires, et a atteint un pic de 1'470 en juillet. Le budget 2026 a donc été adapté en conséquence.

- En plus du mandat AIL réalisé pour la Commune de Renens, un autre mandat de gestion des appartements subventionnés a été reconduit jusqu'à la fin de la législature. Un nouveau projet est par ailleurs en discussion : un EMS s'étant libéré à Renens, 24 chambres pourraient être mises à disposition pour l'ensemble de la région afin de créer des logements d'urgence. Cette solution répondrait à un besoin important. Une offre a été transmise à la Commune de Renens pour conceptualiser le projet et en évaluer la faisabilité.

8. Présentation et adoption du budget 2026 de l'ARASOL, sur la base des conclusions du rapport de la commission de gestion (annexés)

Le budget est présenté de manière synthétique par le Directeur (voir annexe). Les principaux enjeux concernant les financements communaux sont les suivants — les éléments relatifs au financement cantonal étant fortement encadrés, la marge de manœuvre à ce niveau reste limitée :

Prestations Aide sociale et Assurances sociales

La courbe des dossiers d'aide sociale financés a permis de fixer le nombre théorique de dossiers pour le budget de l'année 2026. Une moyenne des trois derniers mois a été retenue, ce qui permet de rester relativement prudent en cas de baisse de la demande — et donc du financement — en cours d'exercice.

Concernant les assurances sociales, le financement repose sur une enveloppe budgétaire annuelle, ne nécessitant pas d'estimation préalable comme c'est le cas pour l'aide sociale.

Suppression de la garantie de déficit de la région

Le montant de la participation des communes en cas de déficit a été revu à la baisse pour 2025 et supprimé dès 2026, ce poste étant en réalité théorique. En cas de déficit, les réserves seront mobilisées en priorité avant toute sollicitation des communes membres. Le montant libéré pourra ainsi être réaffecté à d'autres postes budgétaires.

Appui social populationnel et croissance démographique

Une forte augmentation des dossiers du Revenu d'insertion (RI), ainsi que d'autres prestations d'appui social financées par la Région, est constatée. Les ordonnances d'expulsion sont également en nette hausse, entraînant une charge de travail accrue. Cette situation a conduit à une demande d'augmentation budgétaire en cours d'année pour la création d'un poste à 40 %, adressée au Canton et récemment acceptée.

Les statistiques indiquent également une progression de l'appui social populationnel et de la fréquentation de la POS. Monsieur Milardi relève toutefois que ces chiffres doivent être lus avec prudence, les méthodes de recensement ayant changé depuis un an. Ils reflètent néanmoins une tendance générale à la hausse, en lien avec l'augmentation des dossiers RI et probablement renforcée par une meilleure visibilité de la POS. Cette augmentation de l'appui social populationnel implique donc 0,3 ETP supplémentaire au budget 2026.

Centre de formation pratique

Le Centre de formation pratique se développe depuis l'an dernier, avec pour objectif de renforcer l'accompagnement du personnel, d'assurer la mise à jour continue des compétences et d'améliorer la formation des nouveaux-elles collaborateur-trice-s — un véritable défi dans le contexte actuel marqué par de nombreux recrutements.

Pour conclure, Monsieur le Directeur met l'accent sur le coût par habitant de chacun de ces éléments, en soulignant que le coût final par habitant évolue très peu grâce à une répartition équilibrée entre les différents centres de coûts.

Monsieur le Président remercie le Directeur pour cette présentation et passe la parole à Monsieur Pascal Maeder, Rapporteur de la Commission de gestion pour ce préavis. Ce dernier présente la conclusion du rapport, qui demande au Conseil intercommunal d'approuver le budget 2026 de l'ARASOL tel que présenté.

Le Président procède ensuite au passage en revue du budget 2026 page par page. La parole n'étant pas demandée à l'issue de ce passage en revue, il procède au vote.

Monsieur Nicolas Guillot demande à celles et ceux qui approuvent le budget 2026 tel que présenté de le faire savoir en levant la main. Il n'y a ni avis contraire ni abstention. Il déclare le budget 2026 adopté à l'unanimité avec remerciements à Messieurs Cédric Bays et Maxime Jaquier pour son élaboration et à Monsieur Maeder pour le rapport de la COGEST.

9. Dates de séance de la Commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption des comptes et du rapport d'activité 2025

Le Président informe des dates suivantes, dont le tableau récapitulatif sera envoyé avec le présent PV :

- **La date du mardi 5 mai 2026 à 18h30 est arrêtée pour la commission de gestion (COGEST), afin de préavisier sur les comptes et le rapport d'activités 2025.**
- **La date du mardi 2 juin 2026 à 18h30 est arrêtée pour le Conseil intercommunal, afin d'adopter les comptes et le rapport d'activités 2025.**
- **Date de la séance d'investiture le mardi 7 juillet 2026 à 17h00. Bien entendu, les personnes conviées dépendront des membres de la prochaine législature.**

10. Dates de séance de la commission de gestion et du Conseil intercommunal pour l'adoption du budget 2027

Le Président informe des dates suivantes, dont le tableau récapitulatif sera envoyé avec le présent PV :

- **La date du mercredi 2 septembre 2026 à 18h30 est arrêtée pour la commission de gestion (COGEST), afin de préavisier sur le budget 2027. Bien entendu les personnes conviées dépendront des membres de la prochaine législature.**
- **La date du mercredi 23 septembre 2026 à 18h30 est arrêtée pour le Conseil intercommunal, afin d'adopter le budget 2027. Bien entendu les personnes conviées dépendront des membres de la prochaine législature**

Madame Barroso rappelle l'importance d'être informée le plus tôt possible en cas d'empêchement, afin de pouvoir anticiper au mieux une éventuelle situation de forte absence.

11. Divers

11.1 Remerciements de Madame Karine Clerc, Municipale à Renens

Madame Clerc remercie l'ensemble des membres du Conseil intercommunal pour leur engagement à l'occasion de son départ de la Municipalité de Renens, prévu pour fin décembre 2025. Monsieur le Président saisit cette occasion pour lui exprimer, à son tour, sa gratitude pour son implication au sein du Comité de direction de l'ARASOL depuis 2016 et lui adresser ses vœux de plein succès pour la suite de son parcours professionnel.

La séance est levée à 20h53.

Le Président


Nicolas Guillot

La Secrétaire


Marie Barroso